

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS PHOTO

Organisateur : Métropole Rouen Normandie

Plateformes : Instagram (comptes Lovelo)

Nom du jeu : « Vélo d'or LOVÉLO : Gagnez vos places en tribune pour le passage du Tour de France à Rouen »

Article 1 : Organisation

La Métropole Rouen Normandie organise un jeu-concours gratuit sur le compte LoveloRouen Instagram, du 11 juin au 27 juin 2025. Le siège social de la Métropole est situé au 108 allée François Mitterrand, CS 50 589, 76 000 ROUEN.

Article 2 : Participants

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine, à l'exception des membres du jury, des organisateurs et de leurs familles proches. Toute fraude entraînera l'exclusion immédiate du participant.

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer, les candidats doivent :

- Suivre le compte Lovelo sur Instagram.
 - Publier une photo originale avec le "vélo d'or Lovélo" sur leur compte Instagram, en feed en mode public, ou en story avec une capture d'écran envoyé en DM sur le compte Lovélo.
 - Mentionner le compte Lovélo (@LoveloRouen) et utiliser le hashtag #TourDeFranceRouen2025 dans leur publication.
 - La photo doit être publiée entre le 11 et le 27 juin, l'heure de publication faisant foi.
-

Article 4 : Désignation des gagnants

Un jury désigné par la Métropole Rouen Normandie sélectionnera les gagnants selon :

- L'originalité, la créativité et la qualité des photos. Le jury annoncera les résultats sur les comptes Lovelo dans un délai de trois jours après la fin du concours.
 - Les photos devront permettre d'identifier de façon reconnaissable le vélo d'or Lovélo.
-

Article 5 : Lots

25 Participation à la parade officielle du Tour de France à Rouen le 8 juillet (vélos prêtés par LOVÉLO libre-service ; casque obligatoire - prêté si besoin).

Et pour certains gagnants, en plus, ils remporteront, également via un tirage au sort :

3 accès en tribune pour assister à l'arrivée du Tour
Des abonnements LOVÉLO (annuel ou 7 jours)

25 médailles en bois fabriquées localement par l'Atelier Autonome

15 kits de réparation vélo

Résultats le 1^{er} juillet.

Article 6 : Notification et remise des lots

Les gagnants seront contactés via message privé le 1er juillet sur le réseau social utilisé pour participer. Sans réponse dans un délai de 7 jours, la Métropole se réserve le droit d'attribuer le lot à un autre participant.

Article 7 : Données personnelles

Les données collectées sont destinées à la gestion du concours uniquement. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données.

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute participation non conforme entraînera l'exclusion.

Article 9 : Responsabilité

La Métropole Rouen Normandie ne pourra être tenue responsable des problèmes techniques liés aux réseaux sociaux, ni des éventuels incidents liés à l'utilisation des lots.

Article 10 : Propriété intellectuelle

Les participants garantissent que les photos sont originales et ne portent pas atteinte aux droits de tiers. En participant, ils autorisent la Métropole à utiliser les photos à des fins de communication sans contrepartie.

Article 11 : Litiges

Le présent règlement est soumis au droit français. Toute contestation devra être formulée dans un délai d'un mois après la fin du concours.

Le règlement complet est disponible sur le site officiel de la Métropole Rouen Normandie

:

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/>